



Port de Cherbourg, le 24 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Terminal de ferroutage du Port de Cherbourg : Ports de Normandie lance la concertation préalable à la construction

En mars dernier, Brittany Ferries et Ports de Normandie ont confirmé le lancement d'un projet de ferroutage via le Port de Cherbourg, reliant la Grande-Bretagne et l'Irlande à l'Espagne. Dans ce cadre, Ports de Normandie organise une concertation publique préalable à la réalisation d'un terminal de ferroutage sur le port de Cherbourg-en-Cotentin du 20 juin au 15 juillet prochains.

Les modalités de cette concertation ainsi que celles du projet ont été présentées lors d'une conférence de presse, aujourd'hui, en présence de Benoit Arrivé, Maire de Cherbourg-en-Cotentin, David Marguerite, Président de l'agglomération du Cotentin, Valérie Nouvel, vice-présidente du département de la Manche, Jean-Marc Roué, Président de Brittany Ferries, Thierry Baraté, Directeur Clients et Services chez SNCF Réseau Normandie et Philippe Deiss, Directeur Général de Ports de Normandie. Le projet a également fait l'objet, ce jour, d'une présentation en Conseil de développement économique du Cotentin et en Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin.

Dans un contexte où les préoccupations environnementales, la taille croissante des navires et le Brexit impactent fortement le trafic transmanche, Ports de Normandie et Brittany Ferries ont décidé de répondre à ces différents enjeux en conjuguant leurs projets de développement entrepreneurial et territorial avec un projet ambitieux de ferroutage qui reliera la frontière espagnole à la Grande Bretagne et l'Irlande, via le Port de Cherbourg.

Première étape de ce projet : la construction du terminal sur le Port de Cherbourg, pilotée et financée par Ports de Normandie et exploité par Cherbourg Port. Elle devrait débiter en 2023 après la phase de concertation publique se déroulant du 20 juin au 15 juillet 2022. Sa mise en service et celle de la ligne de ferroutage est prévue courant 2024.

Après la période de montée en charge, ce sont environ 25 000 remorques qui pourront être acheminées chaque année depuis/vers le Port de Cherbourg, soit l'équivalent du volume Angleterre habituellement traité à Cherbourg.

Pour Ports de Normandie, ce projet représente un investissement de 7 M€, financés par la Région Normandie, le Département de la Manche et la Communauté d'agglomération du Cotentin. L'Europe soutient également ce projet à hauteur de 1,4 M€ (inclus aux 7 M€).

La concertation publique : du 20 juin au 15 juillet

La concertation publique s'adresse aux usagers, riverains et habitants du périmètre de la zone concernée par les travaux de construction du terminal de ferroutage. Elle a pour but de favoriser la consultation du public et recueillir son avis, en phase amont de la démarche d'autorisation du projet (avant l'enquête publique).

Elle doit permettre de débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Des solutions alternatives

Après cette phase de consultation du public, les partenaires établiront un bilan qui sera publié sur leurs sites internet respectifs. En s'appuyant sur ce bilan, les maîtres d'ouvrage tireront les enseignements de la concertation et décideront des suites à donner au projet.

Pour prendre connaissance du projet, poser des questions et donner son avis, plusieurs possibilités :

- Consulter le dossier de concertation présentant le projet sur le site de Ports de Normandie et poser des questions / faire part de remarques en ligne : portsdenormandie.fr
- Se rendre à l'accueil de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin pour consulter la version papier du dossier de concertation et faire part de ses questions/remarques sur le registre papier.
- Participer à la réunion publique du 29 juin à 19h00 - Gare Maritime transmanche - Salon André Michel

La durée de la concertation (20 juin – 15 juillet 2022) est fixée à un mois par similitude avec les durées prévues pour les enquêtes publiques.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 420 M€ investis en Normandie depuis sa création entre 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr